
Promotion de l'éco-consommation en grandes et moyennes surfaces

Conseil Départemental des Deux Sèvres

Mail Lucie Aubrac

79021 Niort

[Voir le site internet](#)

Elodie Bertoix Stalder

elodie.stalder@deux-sevres.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Département pilote en matière de prévention des déchets depuis 2002, le Conseil général des Deux-Sèvres s'est engagé en 2009 dans un plan départemental de prévention des déchets soutenu par l'ADEME et relayé au niveau local par 5 programmes locaux de prévention des déchets. Le Conseil général s'appuie également sur des partenaires techniques tels que les Chambres consulaires pour relayer les actions de prévention des déchets auprès des professionnels.

L'ensemble de ce dispositif compose l'identité IDEAL79 : Initiatives **Durables Et Alternatives Locales pour la prévention des déchets en Deux-Sèvres**. L'objectif est de réduire de 7% la production d'ordures ménagères et assimilées d'ici 2014 par l'incitation à la production et la consommation durables.

Suite aux opérations menées en 2007 et 2009 en partenariat avec les 32 supermarchés du département, le plan départemental relance le dispositif en accompagnant les programmes locaux à la mise en place d'une opération récurrente départementale "Dès nos achats, réduisons nos déchets" en juin et novembre 2011.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de cette opération est d'encourager les Deux-Sévriens à adopter les **astuces pour consommer plus malin au quotidien** à travers des incitations financières et une sensibilisation de proximité, sur les lieux de vente.

Le travail du plan vise donc à soutenir le montage de partenariat, avec la mise en place d'une charte IDEAL79 et mettre à disposition des acteurs les outils nécessaires pour la mise en place de l'opération départementale.

Résultats quantitatifs

- 13 supermarchés se sont engagés en 2011 dans les opérations de juin et novembre 2011. 11 supermarchés ont signé la charte partenariale IDEAL79.

- 23 animations ont été menées auprès des clients des magasins partenaires, dont 3 animations portées par le plan départemental.

Résultats qualitatifs

- Création d'une animation d'interpellation avec la mise en place de la BISE, Brigade d'intervention contre le suremballage, reprise par 3 programmes locaux sur leur territoire.
- Réalisation d'un kit de l'opération comprenant les stop-rayons, affiches, totem, T-Shirt et guides pour la mise en place de l'opération sur les territoires.
- Organisation de 2 événements de lancement de l'opération avec conférence de presse.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Mars 2011: Envoi d'un courrier de partenariat co-signé plan/ programmes locaux et d'un dossier de présentation de l'opération.
- Avril 2011 : Réalisation du Kit dématérialisé (stop-rayons, affiches, totem, T-Shirt et guides pour la mise en place de l'opération sur les territoires.)
- Mai 2011 : Organisation de l'évènement de lancement réunissant les porteurs et partenaires de l'opération, signature de la Charte IDEAL 79
- Juin 2011 : Mise en place de l'opération par les programmes locaux. Réalisation d'encarts dans la presse quotidienne régionale par le plan.
- Juillet 2011 : Bilan de l'opération
- Septembre 2011 : Relance des partenariats par un courrier co-signé et un dossier de présentation de l'opération départementale. Contact d'une enseigne au niveau nationale pour développer les partenariats.
- Octobre 2011 : Création d'une animation d'interpellation départementale : la BISE au travail.

Conception, réalisation d'une affiche spécifique et de kakemonos

Réalisation de 4 films d'interpellation

- Novembre 2011 : Transmission des nouveaux outils de communication aux programmes locaux. Organisation de l'évènement de lancement. Relance de la campagne de communication. Affichage abris-bus et encarts presse pour communiquer sur l'opération.
- Janvier 2012 : Bilan de l'opération

Moyens humains

1 chargée de mission Prévention des déchets à l'échelle du plan départemental

4 chargés de mission programmes locaux en relais

Prestation externe de 2 comédiens pour l'animation et les films.

Moyens financiers

Hors coût de personnel :

30 240 €.

Moyens techniques

L'opération prévoit un dispositif adapté à chaque supermarché comprenant :

- **La mise en avant d'au moins 100 éco-produits** générant moins de déchets ou des déchets moins toxiques dans les rayons **pendant 1 mois**, à travers une signalétique adaptée en magasin : Stop-rayons, affiches et totem à l'entrée.
- **La distribution d'outils de communication** ludiques et pédagogiques pour permettre aux consommateurs Deux-Sévriens de mieux comprendre et appréhender les divers aspects de la consommation responsable : guide de l'éco-consommateur et brochure d'information présentant les principaux éco-produits à préférer dans sa liste de course.
- **La réalisation d'animations** pour guider les Deux-Sévriens vers le choix d'une consommation responsable. 2 comédiens représenteront les agents de la BISE (Brigade d'intervention contre le Suremballage). Leur mission est de partir en tournée pendant 9 jours pour sensibiliser les consommateurs, de manière humoristique sur le suremballage et les éco-produits dans les supermarchés partenaires. Les agents de la BISE laisseront aux supermarchés une vidéo

d'intervention comme trace de passage pour interpeller leurs clients en sortie de caisse.

- Selon l'engagement du magasin, la mise en place d'un système de réduction financière sur les éco-produits.
- Une charte IDEAL79 :

Afin de renforcer ce partenariat initié lors du premier programme IDEAL79, les 11 supermarchés engagés ont signé une charte départementale IDEAL79

En signant cette charte, les directeurs s'engagent auprès du conseil général et la collectivité en charge du programme local de prévention des déchets en une ou plusieurs actions :

- Assurer la promotion des produits qui génèrent moins de déchets ou des déchets moins toxiques .
- Offrir un avantage financier sur ces produits à leurs clients.
- Accueillir une animation pour sensibiliser les clients.
- Utiliser leurs supports de communication pour offrir une information pédagogique à leurs clients.
- Offrir des cadeaux reliés à la réduction des déchets pour récompenser les gagnants de concours.
- Donner des résultats relatifs à l'efficacité des actions mises en place (quantité de déchets évités, nombre de produits vendus...).
- Tendre vers une réduction de la quantité de déchets produits par leur magasin.

Cette charte sera étendue au fur et à mesure à tout supermarché, commerçant et acteurs souhaitant entrer dans la démarche de promotion de l'éco-consommation auprès des Deux-Sévriens et contribuer ainsi à l'atteinte des objectifs du plan départemental de prévention des déchets.

Partenaires mobilisés

Les partenaires de l'opération :

- **Les collectivités porteuses de programmes locaux de prévention des déchets :**

- Communauté d'agglomération de Niort
- Syndicat Val de Loire
- SMITED
- Syndicat mixte à la carte Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine
- Syndicat mixte du Pays Thouarsais

- **Les supermarchés partenaires :**

- Super U de Sauzé Vaussais
- Super U de St Léger la Martinière
- Super U de Champdeniers
- Super U de secondigny
- Super U de Magné
- Intermarché de Celles sur Belle
- Intermarché de St Léger la Martinière
- Intermarché de Chef Boutonne
- Intermarché de Brioux sur Boutonne
- Intermarché de Lezay
- Carrefour de Niort
- Carrefour Market de Bressuire

- Leclerc de Bressuire

- Le partenaire relais : La CCI des Deux-Sèvres
- Le partenaire financeur : l'ADEME

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Dans un objectif de transférabilité, le Conseil général témoigne et communique sur la mise en place de cette action autant que possible. Des présentations ont ainsi été réalisées dans le cadre de journées réseaux et journées techniques régionales.

Le caractère reproductible de cette opération est particulièrement intéressant. Les enseignes partenaires sont présentes sur tout le territoire français, voire européen. Le ton de l'humour choisit pour l'animation convient à un public large.

Seule la liste d'éco-produits doit être adaptée à chaque magasin, selon leurs références.

Difficultés rencontrées

La clé de réussite de l'opération repose sur un travail concerté entre le plan départemental et les programmes locaux. Animations et outils de communication ont été réalisés conjointement, pour être au plus près des besoins des territoires.

L'animation d'interpellation, sur un ton humoristique, par des comédiens au sein même du magasin rend cette action originale.

Recommandations éventuelles

Le montage de partenariats avec les supermarchés demande d'avoir un argumentaire adapté aux intérêts de la grande distribution. Par ailleurs il est important de ne pas sous-estimer le temps nécessaire pour la communication auprès des directeurs et l'installation de l'opération sur le terrain, au niveau des programmes locaux.

Enfin, il est recommandé d'engager les partenaires, dès le début de l'opération, à fournir les chiffres de ventes, indispensable pour l'évaluation de l'opération.

Mots clés

COMMERCE | CONSOMMATEURS | CONSOMMATION DURABLE | COOPERATION LOCALE | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE
administrateur.optigede@ademe.fr
Direction régionale toutes les régions